

13 – BOUCHES-DU-RHONE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Après Liquid. Judic.

Aux plus offrants et derniers enchérisseurs

LE LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

1^{er}) **A 9 heures 30**, à 13210 – SAINT REMY DE PROVENCE, 44 boulevard Mirabeau, après L.J.
« PRACTICE »

STOCK NEUF DE VETEMENTS DAME des marques Yves FASHION et ROMY : env. 187 pièces et 29 paires de chauss. pour une val. d'achat H.T. de 2300€, **vendu en un seul lot**, et 6 mannequins, portants et halogènes

2^{ème}) **A 10 heures 30**, à 13150 – TARASCON, 14 rue des Halles, après L.J. « MA BOITE A COUTURE »

PETIT STOCK NEUF DE FOURNITURES MERCERIE : 6 présentoirs garnis de fils à couture tous tissus, fils à canevas, fils GUTTERMAN, rubans de soie à broder, pelotes laines, thermo badge et ruban Noël, **vendu en un seul lot** et spots photo et aspirat.

3^{ème}) **A 11 heures 30**, à 13200 – ARLES, HOTEL DES VENTES, 26 rue Jean Lebas, par suite des autorités de Justice « GENIN Corinne » et « LA BOUTIQUE AUX FEES »

STOCK NEUF DE VETEMENTS DAME : vestes, chemisiers, robes, jupes, pantalons, pulls, etc... d'un total de 235 pièces de marques françaises, italiennes et autres pour une val. d'achat H.T. d'env. 7500 euros **vendu en un seul lot**

STOCK NEUF D'ARTICLES DE CADEAUX ET DE DECORATION d'inspiration provençale et autres : statuettes diverses, objets en olivier, pièces encadrées, miroirs, pièces de vaisselle diverses en céramique, etc.. **vendu en un seul lot.**

EXPOSITIONS SUR PLACES AU MOMENT DES VENTES, ou, si possible, 15min avant.

Listes complètes et détaillées des ventes avec photos sur sites : www.interencheres.com et www.holzartles.com

Maître Françoise HOLZ, Commissaire-Priseur Judiciaire à 13200 ARLES – Tél: 04 90 49 84 70 – Fax : 04 90 93 89 41 – Maître Gérard CORSY, Commissaire-Priseur suppléant.

Maîtres P. JULIEN, Mandataire Judiciaire à TARASCON et Monsieur Alain DELGADO, Huissier des Finances Publiques à MARSEILLE – Frais légaux en sus : 14,40 T.T.C.

ATTENTION : Les enlèvements devront être immédiats et pour ce faire, **paiement obligatoire en espèces jusqu'à concurrence de 1000 euros ou carte bancaire** – NOTA : Dès le prononcé du mot « Adjugé », le lot devient la propriété de l'acquéreur qui reste entièrement responsable de son lot et de sa sécurité, le magasinage postérieur à l'adjudication, quel que soit son motif, ne constituant en rien une garantie, mais seulement un service.